

# **Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) Renseignements au sujet des personnes arrivant d'une région touchée par le SRAS**

Version 1: 2 mai 2003

*Le présent document a été élaboré afin de fournir de l'information au sujet de la gestion par les services de santé publique des gens qui sont récemment arrivés d'une région touchée par le SRAS. Les renseignements dans ce document sont susceptibles d'être modifiés lorsque nous en saurons davantage au sujet de la cause, de la contagiosité et de la transmission de cette maladie.*

Le matériel fournit dans ce document a été revu par les représentants fédéraux, provinciaux et territoriaux ainsi que par les services de santé publique locaux de tout le Canada. Santé Canada souhaite souligner les contributions importantes et continues de tous les intervenants qui y ont participé.

## **Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) : Renseignements au sujet des personnes arrivant d'une région touchée par le SRAS**

### **Situation actuelle :**

Santé Canada continue à surveiller le signalement de cas du syndrome respiratoire sévère aigu au Canada et dans le monde. On peut obtenir la liste des pays signalant des cas du SRAS actuellement sur le site de l'Organisation mondiale de la santé à [http://www.who.int/csr/sarsareas/2003\\_04\\_16/en/](http://www.who.int/csr/sarsareas/2003_04_16/en/).

À ce jour, les cas du SRAS au Canada ont été signalés chez des voyageurs canadiens revenant des régions asiatiques touchées par le SRAS et chez des personnes exposées dans des milieux de transmission particuliers au Canada, soit à domicile, soit dans des hôpitaux et des milieux communautaires particuliers. On peut obtenir des renseignements sur la situation actuelle relative aux SRAS au Canada à <http://www.sras.gc.ca>

### **Symptômes, résultats et transmission du SRAS :**

Le SRAS commence habituellement avec des symptômes tels un mal de tête, des frissons, des muscles douloureux et un sentiment général de malaise, accompagnés ou suivis d'une fièvre [température mesurée supérieure à 38,0°C (100,4°F)]. La fièvre peut être présente pour quelques jours avant l'apparition de symptômes respiratoires comme la toux, l'essoufflement ou la difficulté à respirer. Dans quelques cas, les symptômes respiratoires deviennent de plus en plus sévères et les patients ont besoin d'oxygène et de ventilation artificielle. Au Canada, les personnes plus âgées (c.-à-d. de plus de 70 ans) et celles ayant des problèmes médicaux semblent être à risque plus élevé de contracter la forme plus sérieuse de cette maladie et en fin de compte, sont à plus grand risque d'en mourir. La majorité des cas se remettent avec des soins de soutien à l'hôpital ou à domicile.

Les personnes qui n'ont pas de symptômes ne sont pas considérées capables de transmettre cette maladie. Les personnes vivant dans la même maison ou qui ont eu d'autres contacts étroits avec des personnes en santé (asymptomatiques) ne sont donc pas considérées capables de transmettre cette maladie.

### **Mesures de protection personnelles :**

Il n'existe présentement aucun vaccin pour le SRAS ni de médicament à prendre pour prévenir cette maladie. On conseille fortement aux gens de tenir compte de l'avertissement aux voyageurs canadiens et de reporter tout voyage aux régions touchées de l'Asie afin de diminuer leur risque d'entrer en contact avec un cas du SRAS non identifié.

Dans les communautés canadiennes où il y a eu des cas, les particuliers peuvent se protéger en évitant les contacts étroits avec les cas connus ou les personnes en quarantaine, en restant à l'extérieur des milieux désignés (c.-à-d. les hôpitaux) où il y a un risque de transmission, ce qui comprend le respect des politiques de restriction des visites aux sites de soins de santé touchés. L'utilisation de masques n'est pas tenue être nécessaire à l'extérieur des milieux particuliers où l'on soigne les cas du SRAS ou les personnes malades qui ont été en contact avec eux.

Le grand public est encouragé à continuer ses activités quotidiennes normales.

### **Empêcher la propagation :**

Le Canada a publié des avertissements aux voyageurs au sujet des voyages aux régions où il y a eu des flambées du SRAS (voir [www.sras.gc.ca](http://www.sras.gc.ca)). Des renseignements ont aussi été mis à la disposition des personnes qui choisissent de voyager à ces régions touchées malgré les avertissements (voir *SARS: Renseignements intérimaires pour les voyageurs quittant le Canada*, sur le site Web). En général, on conseille aux voyageurs qui manifestent des symptômes du SRAS pendant qu'ils sont dans une région touchée de l'Asie de suivre les procédures d'isolement en place dans le pays en question et de ne pas voyager pendant qu'ils sont atteints du SRAS.

Les mesures de santé publique suivantes ont été mises en place pour empêcher l'importation du SRAS au Canada à partir des régions touchées par le SRAS à l'extérieur du Canada.

### ***Passager en route des régions touchées vers le Canada (à l'extérieur du Canada)***

Santé Canada a rappelé à tous les transporteurs aériens ayant des vols vers le Canada à partir des régions touchées par le SRAS que les Règlements internationaux sur la santé et les Règlements canadiens sur la quarantaine exigent que les capitaines de tous les moyens de transport (aéronefs, navires, etc.) informent les autorités au sujet de passagers malades à bord, y compris ceux manifestant les symptômes du SRAS. Santé Canada a aussi demandé à tous les transporteurs aériens offrant un service à partir des régions touchées par le SRAS d'aider à diffuser les messages de santé publique et à recueillir les renseignements permettant de retracer les contacts.

L'équipage de tous les vols directs de l'Asie au Canada fournit maintenant des renseignements de santé publique pendant le vol. L'***Avis d'alerte médicale*** (carte jaune) et le ***Formulaire des coordonnées des voyageurs*** (renseignements pour entrer en communication avec les passagers au cours des 14 prochains jours) de Santé Canada sont distribués sur tous ces vols. Tous les

passagers doivent remplir le **Formulaire des coordonnées des voyageurs** et les formulaires sont recueillis à leur débarquement.

Les Avis d'alerte médicale (carte jaune) contiennent des messages importants de santé publique relatifs au SRAS, y compris une description des symptômes du SRAS et des instructions précises pour un voyageur qui manifeste ces symptômes en revenant d'une région touchée par le SRAS en Asie OU qui manifeste ces symptômes au cours d'une période de 10 jours après son débarquement. (Voir *Avis d'alerte médicale* à [www.sras.gc.ca](http://www.sras.gc.ca) pour plus de détails.)

Si on avise Santé Canada de la présence d'un passager malade que l'on soupçonne atteint du SRAS en route vers l'aéroport de Vancouver, de Toronto (Pearson) ou de Montréal (Dorval), un officier de quarantaine rencontrera le vol à son arrivée et s'assurera de la mise en œuvre des mesures de santé publique pour tous les passagers (malades ou en santé).

### ***À l'arrivée***

Présentement au sol aux aéroports de Vancouver, Edmonton, Calgary, Regina, Saskatoon, Winnipeg, Toronto (Pearson), Ottawa, Montréal (Dorval et Mirabel), Québec, Halifax et St John :

- Des affiches d'avis d'alerte médicale et les Avis d'alerte médicale (carte jaune) sont en place à des endroits stratégiques des aérogares pour que les voyageurs internationaux (autres que ceux des États-Unis) puissent voir les messages de santé publique à leur arrivée et ramasser un avis d'alerte médicale pour se renseigner.

Plusieurs provinces, territoires et autorités de santé publique ont affiché d'autres messages de santé publique dans leurs communautés selon les risques actuels pour cette maladie.

### **Sommaire :**

Toutes ces mesures ont été mises en place en réaction à la reconnaissance précoce des cas du SRAS au Canada. Bien que des cas du SRAS continuent à être signalés chez des voyageurs canadiens revenant de régions touchées par le SRAS en Asie, le nombre de cas a été très peu élevé et le nombre de personnes que des gens ont infecté par la suite a aussi été peu élevé, en raison des mesures de santé publique mises en œuvre au Canada et du degré élevé de sensibilisation à cette maladie. Même avec un suivi important des vols domestiques et internationaux se dirigeant vers le Canada sur lesquels on a signalé la présence d'un passager atteint du SRAS, aucune transmission de cette maladie à d'autres passagers n'a été documentée.

***Selon ce qui est connu au sujet de cette nouvelle maladie, en autant qu'une personne revenant d'une des régions touchées n'a pas de symptômes du SRAS OU n'a eu aucun contact connu avec un cas du SRAS, Santé Canada ne recommande pas de restriction sur ses activités. Cette personne peut aller à l'école ou au travail et il n'est pas nécessaire de la placer en quarantaine à des fins de contrôle de la maladie.***

Les autorités de santé publique canadiennes surveillent cette flambée de près et font une mise en œuvre active des mesures de santé publique afin de protéger la santé du grand public contre cette maladie. Les mesures de santé publique sont revues continuellement et sont modifiées en fonction de l'apparition de nouveaux renseignements sur cette maladie provenant de sources nationales et internationales.

***Pour de plus amples renseignements :***

- Pour des renseignements généraux sur le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), y compris des renseignements sur les voyages internationaux, visiter le site Web de Santé Canada à [www.sras.gc.ca](http://www.sras.gc.ca) ou composer le 1-800-454-8302.